



**Aix en Provence**

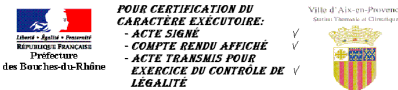
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-401**

**Séance publique du**

**3 novembre 2014**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141103-51400-DE-1-1_0
Date de signature : 04/11/2014
Date de réception : mercredi 5 novembre 2014
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : SUBVENTION A L'ACADEMIE DES ARTS ET DE LA CULTURE. TRAVAUX D'AMENAGEMENT**

Le 3 novembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 28/10/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Odile BONTHOUX à Monsieur Jules SUSINI, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Jean-Jacques POLITANO à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Sylvaine DI CARO.

Secrétaire : S.Dijon

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.06

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services  
Direction Des Musées & Du Patrimoine  
Culturel

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 NOVEMBRE 2014

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : SUBVENTION A L'ACADEMIE DES ARTS ET DE LA CULTURE. TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles Lettres d'Aix-en-Provence a entrepris de rénover le musée Arbaud au 2A rue du Quatre septembre.

Les travaux ont été conduits selon deux directions.

D'une part et grâce à l'apport d'un Conservateur de la Ville mis à disposition à mi-temps, l'inventaire des collections est en cours. Il demandera encore un certain temps car les collections de ce musée-bibliothèque sont nombreuses et de qualité.

D'autre part, un diagnostic général de l'immeuble a été conduit par le cabinet de M. C. Di Giugli Morghen, Architecte du patrimoine. La ville y a apporté son soutien financier et technique.

Ce diagnostic a mis en évidence certains défauts d'importance en particulier pour ce qui concerne les charges des planchers.

Le musée Arbaud est un petit bijou, cabinet de curiosité d'un collectionneur de la fin du XIXe siècle et le Projet Scientifique et Culturel convient d'en conserver tout le témoignage.

D'ores et déjà avant de conduire les travaux, le déménagement des ouvrages et autres collections est en cours. Tout sera stocké dans de bonnes conditions de conservation dans les locaux d'entreprises locales spécialisées.

Ces travaux sont prévus en plusieurs tranches après le déménagement complet du deuxième étage et des combles, viendront les consolidations de planchers, la reprise de l'électricité, chauffage et climatisation puis les travaux de restauration à proprement parler, de la salle à manger et autres espaces.

Ces interventions s'étaleront sur au moins deux exercices. La première tranche porte sur une estimation de 416 700 €, répartis selon le tableau suivant :

Partenaires	Demandes 2014	Pourcentage
Drac	166 680 €	40 %
Conseil général	41 670 €	10%
Région	41 670 €	10 %
CPA	83 340 €	20%
Académie	41 670 €	10 %
Ville	41 670 €	10%
Total	416 700 €	100 %

Les enjeux de cette restauration sont importants pour la présentation d'un musée rénové ouvert au public dans de bonnes conditions mais également pour faciliter l'accès des chercheurs à l'abondante et remarquable documentation de tous ordres concernant Aix-en-Provence et la Provence en général qui y est présentée.

La Direction régionale des affaires culturelles ne manque pas d'apporter tout son soutien à l'intervention autant sous l'angle du monument historique que celui des musées.

Aussi, mes Cher(e)s Collègues, je vous demande de :

- **DONNER** votre accord pour une participation de la ville à hauteur de 41 670 € à la tranche 2014 sous la réserve que les participations des autres partenaires soient confirmées.

- **DIRE** que cette somme sera imputée sur le budget de la Direction des musées et du patrimoine culturel, article 90324-20422-1871 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-401 - SUBVENTION A L'ACADEMIE DES ARTS ET DE LA CULTURE. TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 06/11/2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)